



GESVES

INFO

Octobre 2020 | 124

Périodique bimestriel de la commune

Photo : Esmeralda RODRIGUE (château Gesves)



Commémoration
du 11 novembre
Semaine de l'arbre
Conférence 5G



11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE
FAULX-LES TOMBES



Centre EsthiDerme

- L'épilation définitive sans intermédiaire et à Prix juste!
- Laser médical disponible tous les jours pour votre confort !

Forfaits multi-zones à prix Imbattables!

Infirmière & Esthéticienne
Rue de Brionsart 7 à Gesves
Tél: 0472 555 184



INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées

7j/7



Gesves, Faulx-les-Tombes, Sorée, Florée, Assesse et environs

DAGNELIE Cécile	0477/58.80.96
WELVAERT Marie-Noëlle	0472/11.42.40
VERJANS Veronique	0472/10.68.99
ROQUET Katy	0497/45.52.53

Regifo
Edition

Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be



PEINTURE

Osez la couleur

Profitez de nos conseils déco et de nos 25 ans d'expérience

- Peintures intérieures et extérieures
- Revêtement sols & murs
- Tapissage

Vincent Vandendaele
0474.21.68.90

info@peinturevdd.be
Rue du Pont d'Acoust, 13 - 5340 Gesves

STEPHANIE.immo

Vendu dans votre région !



Exclusif: -50% sur les frais d'agence pour les Gesvois
jusqu'au 01/01/2021

Contactez-nous !

VOTRE AGENCE IMMO DE PROXIMITÉ



Stéphanie Bolle

Agent immobilier IPI 510.896

sbstephanie.immo

+32 477 08 24 51

4 rue Monjoie à Gesves

À l'écoute de vos attentes, nous vous proposons des solutions personnalisées et innovantes basées sur plus de 15 ans d'expérience dans le secteur immobilier et bancaire.

Résultat ? stephanie.immo se plie en 4 pour vous faire vivre une expérience enrichissante !

- ✓ DYNAMISME & RIGUEUR
- ✓ ECOÛTE & PROXIMITÉ
- ✓ PASSION & EFFICACITÉ
- ✓ EXPERTISE IMMOBILIERE
- ✓ ACCOMPAGNEMENT BANCAIRE

Contactez-nous pour une estimation gratuite !



@stephaniebarbara.immo



stephaniebarbara.immo

Madame, Monsieur,
Chères Gesvoises, Chers Gesvois,

Gesves, une commune participative, conviviale, solidaire et résiliente, c'est l'objectif que nous menons. Aujourd'hui, nous souhaitons remercier les membres des différentes commissions communales et de souligner plus particulièrement le travail de la Commission locale de développement rural (CLDR).

La Commission locale de développement rural est composée d'une quarantaine de membres, citoyens et représentants du Conseil communal. Depuis leur mise en place au printemps 2019 et avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, les membres de la CLDR élaborent le programme communal de développement rural (PCDR) sur base des objectifs et de la stratégie qu'ils ont définis.

Après un travail par groupes thématiques (culture, énergie, logement, environnement, tourisme, aménagement du territoire, mobilité ...), les membres viennent d'adopter 67 fiches projets qui définissent des actions concrètes à entreprendre dans nos villages pour les prochaines années. Ces projets font l'objet d'une priorisation en 3 lots afin de les planifier au cours des 3, 6 et 9 prochaines années.

Une fois approuvé par le Conseil et par le Gouvernement wallon, le PCDR permettra à la commune de bénéficier d'importants subsides afin de réaliser les projets concrets élaborés par les membres de la commission pour un développement qui réponde aux besoins des gesvois.es.

Plus d'information : www.pcdr-gesves.be



Votre Collège communal

SOMMAIRE

03 Editorial collégial

04 Population – Etat Civil

- Etat-Civil

04 Environnement Agriculture & Energie

- Haies et plantations
- Jardins et biodiversité
- Les géantes du Samson
- Vente de bois de chauffage
- Isoler son habitation
- Milan royal
- Trilles et clapotis

09 Enseignement

- La rentrée des classes
- Fresque inaugurée
- Le loup à l'Envol

10 Petite Enfance et Jeunesse

- Inauguration de l'école citoyenne à Gesves
- Formation de base ATL
- Gesves Extra
- CCE

14 Participation citoyenne

- Appel aux photographes Gesves d'Antan
- Comptoir gesvois
- Cœur pour la vie
- Chez Bibi

15 Culture

- La bibliothèque de Gesves
- Exposition ROSIERE
- Exposition TSOUKNAKIS
- Caravane jazz

16 Sports

- Tennis de Table
- Terrain de foot

18 Tourisme

- Journées du Patrimoine

19 Indépendant-PME

- Sophrologie

19 CPAS vous informe

- Permanences juridiques
- Taxi social
- Les compagnons du Samson
- Fonds de chauffage
- Blanchisserie
- Service logement
- Service médiation de dettes
- Repas à domicile

21 Travaux

- Travaux

22 Police – Sécurité - Mobilité

- Aménagements abords école
- Réaménagement de la chaussée de Gramptinne
- Éclairage public
- Gilets fluos et panneaux enfants

23 Agenda associatif

- Balade dominicale
- Souper aux moules
- Bourse école Envol

24 Agenda communal

- Permanence pension
- Marché de Noël
- Commémoration 11 novembre

25 Mais aussi....

- Battues
- Collecte jouets du BEP
- Famille d'accueil
- Conférence 5G
- AVIQ

27 Nos aînés

- Guide des Aînés 2020

28 Plan de Cohésion Sociale

- Comité d'accompagnement
- Le jardin de la Pichelotte
- Repair Café

28 Les services communaux vous informent

- Renseignements administratifs
- Un outil de réservation en ligne pour les salles communales
- Population EC

30 Les groupes politiques ont la parole....

- ECOLO - GEM - RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Nathan RONVEAUX MORTIER, le 02/08/2020 (Haltinne)
 Romy NOEL, le 06/08/2020 (Faulx-les-Tombes)
 Elise LAMARD, le 13/08/2020 (Gesves)
 Karim ELACHCHI, le 26/08/2020 (Gesves)
 Valentine de PIERPONT, le 27/08/2020 (Haltinne)
 Alie MATHYSSEN, le 31/08/2020 (Gesves)
 Romane LEROY, le 31/08/2020 (Gesves)
 Oscar LECOCCQ, le 02/09/2020 (Gesves)
 Samuel EVRARD, le 02/09/2020 (Faulx-les-Tombes)

Les mariages

Arnaud HEBETTE et Mélanie MAHIN, le 22/08/2020
 Fabrice NOLET et mélodie DUBOIS, le 22/08/2020
 Yves JACQMIN et Natacha MATINY, le 19/09/2020

Les décès

Simone AUBRY, 90 ans, le 03/08/2020 (Gesves)
 Renée FLAHAUX, 84 ans, le 14/08/2020 (Gesves)
 Nicolas De BONHOMME, 47 ans, le 20/08/2020 (Mozet)
 Antoine MOSTAERT, 83 ans, le 24/08/2020 (Haltinne)
 Alfons MISSOUL, 82 ans, le 29/08/2020 (Haltinne)
 Marcelle SPRIMONT, 78 ans, le 08/09/2020 (Haltinne)
 Marie MISONNE, 93 ans, le 14/09/2020 (Gesves)
 Adelina RENARD, 96 ans, le 18/09/2020 (Gesves)
 Ghislaine SOMVILLE, 90 ans, le 19/09/2020 (Gesves)

ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE - ENERGIE

SUBVENTIONS À LA PLANTATION DE HAIES, VERGERS, ... ET DISTANCES

SUBVENTIONS

L'automne est la période idéale de plantation. « A la Sainte Catherine, tout bois prend racine. »

Les haies et les taillis permettent de délimiter les terrains, de structurer le paysage et de favoriser la biodiversité. Haies et taillis protègent par ailleurs les sols de l'érosion tout en produisant du bois. Ils sont les composants essentiels d'un maillage écologique à recréer ou à maintenir dans les campagnes.

Par ailleurs, les vergers permettent de disposer de fruits « à portée de main » dans son jardin, les fruits peuvent aussi être valorisés à travers les circuits courts ou des artisans locaux. Ils constituent également un refuge pour la faune sauvage, en particulier lorsqu'ils sont composés de fruitiers hautes-tiges.

Vous souhaitez planter des arbres, des haies, des taillis ou des fruitiers ? La Wallonie octroie des subventions. Plus d'info : www.natagriwal.be ou www.biodiversite.wallonie.be (Agir-Subventions à la plantation)



DISTANCES

Les plantations constituent parfois une source de différends entre voisins. Des distances légales doivent être respectées mais des plantations même régulières peuvent dans certaines circonstances susciter des inconvénients pour le voisinage. Chaque propriétaire doit maîtriser l'ampleur de la végétation qu'il aménage afin de ne pas compromettre les qualités de vie du voisinage.

L'article 35 du Code rural précisent que la distance des plantations situées près de la limite séparative de deux fonds est de deux mètres pour les arbres de haute tige et de 50 cm pour les autres arbres et haie vives, et cela à défaut d'usage constant et reconnu. La distance doit être calculée à partir de l'axe médian de l'arbre à la limite séparative des fonds. Les arbres fruitiers de toute espèce peuvent être plantés en espaliers de chaque côté du mur séparatif de deux propriétés, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance.

En cas de non-respect des distances légales, les dispositions de l'article 36 du Code rural prévoient que le voisin (fonds dominant) victime d'une illégalité peut exiger que les arbres, haies, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés, et cela aux frais de l'auteur des faits. **Ces critères sont laissés à l'appréciation du Juge de Paix.**

Mais cette sanction n'est pas automatique, et l'abus de droit peut s'appliquer dans certaine circonstance. Bien souvent, l'étêtage et l'élagage permettront de trouver une solution satisfaisante.

Les distances légales de plantation ne sont pas d'ordre public, **deux voisins peuvent donc convenir librement par convention de distances différentes.**

L'article 34 du Code rural indique que les arbres plantés sur la limite séparative ainsi que ceux qui sont plantés dans une haie mitoyenne sont mitoyens. Ces dispositions précisent également que chaque voisin a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés, sous réserve d'abus de droit dans le chef d'un des copropriétaires.

Renseignements : Natalia Gonzalez natalia.gonzalez@gesves.be 083 670 304

JARDINS, NATURE ET BIODIVERSITÉ

**Un jardin qui abrite beaucoup d'oiseaux est un jardin en pleine santé.**

Chaque année, de plus en plus d'espèces d'oiseaux disparaissent. Les causes de cette disparition sont bien connues : l'utilisation de pesticides et la destruction de leurs habitats naturels : disparition des haies, des bocages, des zones humides, la monoculture, la bétonisation, le « tout-pelouse », ...

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?**Bannir l'usage de pesticides dans son jardin****Rendre son jardin plus complexe et plus naturel**

- en plantant des arbres et arbustes indigènes, à baies (sorbier des oiseleurs, sureau, aubépine, houx,...), à cônes (pin, aulne glutineux, ...) ainsi que des plantes qui « grainent » en automne (tournesol, thym, berce, ...) ou à la fin de l'hiver (lierre).
- en récupérant toutes les feuilles tombées pour en faire un épais tapis végétal sur votre potager et vos parterres. Les oiseaux comme les merles et les grives y trouveront de quoi se nourrir. De plus, le sol couvert sera « propre et meuble » pour les semis du printemps.

Et nourrir les oiseaux pendant les grands froids ou les pluies incessantes :

- Disperser les mangeoires pour éviter la concurrence entre les espèces.
- Préférer les modèles « distributeurs » car les plateaux sont sources de contamination.
- Varier les nourritures (graines de différentes calibres, graisses, fruits à chair ferme et robuste comme la pomme, ...).
- Installer un abreuvoir peu profond.
- Faire soi-même ses « boules de graines » car la qualité des aliments pour oiseaux est préoccupante : résidus de pesticides, huile de palme, OGM, ... des ingrédients qui sont davantage enclins à fragiliser les oiseaux qu'à les aider (<https://www.natagora.be>).

Photo : Martine Fossion

Retrouvez-nous sur :

<https://www.facebook.com/gojardin vivant/> D'un jardin vivant à l'autre

DES NOUVELLES DES GÉANTES DU SAMSON

Les 6 éoliennes situées sur la plaine de Borsu font à présent partie du paysage gesvois. En 2019, les Géantes du Samson ont produit 42.024 MWh d'électricité verte, soit une économie de plus de 19.000 tonnes de CO₂. Les premiers mois de l'année 2020 ont été particulièrement venteux et, pour le premier semestre, la production est déjà de 26.153 MWh.

Si la production a augmenté en 2020, depuis plusieurs semaines, l'impact visuel a lui diminué. En effet, un accord est récemment intervenu entre les producteurs éoliens et l'armée pour mettre en place un système d'allumage circonstancié en Belgique. Depuis le mois de juin, un tel système a été installé sur les Géantes du Samson. Dès lors, le balisage de nuit n'est allumé qu'en cas d'entraînement de l'armée de l'air.

Par ailleurs, une étude acoustique a été réalisée au cours des derniers mois pour vérifier le respect des normes de bruit :

- en zone d'habitat : 45 dBA en journée et, pendant la nuit, 43 dBA en hiver et 40dBA en été,
- en zone agricole 43 dBA.

Dans le cadre de l'étude, quatre stations de monitoring du bruit ont été installées autour du parc (en zone d'habitat et en zone agricole). Les mesures ont été réalisées entre le 19 septembre 2019 et le 29 février 2020 avec et sans bridage des éoliennes.

Sans bridage, la valeur la plus élevée est de 44 dBA et avec bridages, les valeurs mesurées atteignent au maximum 39.2 dBA. Dès lors, l'étude conclut que le parc respecte les conditions sectorielles en termes de normes de bruit mais que le bridage est trop sévère et réduit exagérément la capacité de production du site. Un nouveau bridage plus léger permettant de respecter les normes a donc été décidé.

Pour toute question ou observations à propos du parc éolien « Les Géantes du Samson », n'hésitez pas à contacter le Comité d'accompagnement éolien Gesves-Ohey via l'adresse mail : comiteaccompagnementeolien@ohey.be



VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Lots de houppiers (à façonner) à vendre dans le bois de Gesves: 10€/stère

Contact : Quentin Houssier (agent DNF) 0477/781.545



ISOLONS, ISOLONS !



Depuis 2019, 20 ménages des communes de Gesves, Assesse ou Ohey bénéficient d'un audit logement gratuit grâce à l'action IsolTaMaison du GAL. Ce 15 septembre, une bonne vingtaine de personnes ont pu visiter un des chantiers en cours. Isolation du toit, isolation intérieure et extérieure, même le sol est en cours de rénovation...



Le propriétaire a pu témoigner de l'importance de l'audit et de son accompagnement par l'auditeur. Et le ménage a bénéficié d'importantes primes de la Région wallonne.

C'est toujours le moment d'agir !

Le GAL Pays des tiges et chavées et la commune de Gesves vous proposent l'action Walloreno, également soutenu par la Région wallonne et l'asbl Electrons libres. Cette initiative locale (sur Gesves, Ohey et Assesse) vous propose :

- Un **quickscan**. Le quickscan (www.monquickscan.be) est une mini étude de votre habitation que vous pouvez encoder vous-même, gratuitement. Le résultat vous appartient et vous permet de juger de l'opportunité d'agir. En vous remerciant d'envoyer un petit retour à stephan.vis@tiges-chavees.be, idéalement avec les 13 chiffres de votre n° de rapport.
- Un **audit gratuit** (ou quasi, selon vos revenus – limité à 30 ménages). Cet audit logement est indispensable pour obtenir les primes de la Région wallonne.
- Un **accompagnement** pour vos différentes démarches : accompagnement du quickscan, liste d'entrepreneurs locaux, demandes de primes et de prêts à taux zéro...

Même si vous avez loupé les séances d'information du mois d'octobre (le 14 à Gesves puis le 20 octobre à Assesse, chacune à 19h30), il n'est jamais trop tard !

Contactez le GAL :
stephan.vis@tiges-chavees.be
083/670.347



LE MILAN ROYAL

Qu'on se le dise dans la cime des pins du Condroz, du bois de Gesves et d'autres contrées de Wallonie, sans être soumise à une démographie galopante à l'image des voisins de l'étage du dessous, à savoir les sangliers, la population de milan royal (*Milvus milvus*) est en progression, certes lente mais au point qu'aujourd'hui, pour une cinquième année, ses 2 effectifs locaux sont maintenus sur la Commune de Gesves.

Le milan est un rapace diurne de la famille des Accipitridés. Il se reconnaît par la présence en dessous des ailes, de grandes plages blanchâtres, à sa longue queue rousse triangulaire et fourchue, ainsi que son vol d'équilibriste au-dessus des champs moissonnés à la recherche de son casse-croûte (petite rongeurs), dès son retour de migration au printemps.



© Eve-Lyne Bricout

Ce constat est à mettre à l'actif de ceux qui ont fourni leur contribution pour le développement de cette espèce, qui vit jusqu'à 25 ans, dans le cadre du suivi de la nidification de l'oiseau et du baguage par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. 2020, quatrième année de nidification certifiée sous une sécheresse printanière comme nous n'en avons connu depuis longtemps, doublée du Covid, a, en mars, fourni les données d'une arrivée des plus précoces jamais enregistrées sur le site de nidification dans les bosquets condrusiens. C'est aussi le réchauffement climatique dont l'effet sur la température globale qui pourrait laisser supposer l'installation saisonnière de l'espèce chez nous et il bénéficie des bonnes pratiques de nos agriculteurs. Aux dernières nouvelles, deux jeunes se sont envolés de l'aire de nidification pour des horizons plus sudistes et passer l'hiver dans le sud-ouest de l'Europe.

Autre événement important à signaler, il s'agit de la pose de mangeoires et/ou de nichoirs construits et posés en collaboration avec le PCDN. Au moment où vous lirez cet article, la période de migration vers le Sud sera commencée, continuons nos efforts pour que la faune ailée anime nos jardins même en hivernage. Rendez-vous sur <http://www.gesves.be> ou FB pour en savoir un peu plus sur les activités nature sur la commune de Gesves et Bonne lecture, via son Plan Communal de Développement pour la Nature.



© Martine FOSSION



trilles et

clapotis



Bulletin du PCDN n° 43

En savoir plus sur la nature...



Cette année, le PCDN fête ses 10 ans !

A cette occasion une semaine est consacrée sur le thème de l'arbre.

Au programme : animations variées pour petits et grands (partenariat entre le PCDN, le Gal, le service « Espaces Verts », le groupe « Nature et Biodiversité »,):

- ⇒ Plantation d'un verger à Haut-Bois avec les enfants des écoles
- ⇒ Animations pour enfants au Domaine de Mozet
- ⇒ Soirée conférence et ciné-débat
- ⇒ Rencontre en famille avec l'auteure-illustratrice Mélanie Rutten, passionnée de nature
- ⇒ Distribution d'arbres
- ⇒ Et encore d'autres activités !

**Le PCDN de Gesves
fête ses 10 ans**

Nombreuses activités
du 23 au 28 novembre
Semaine de l'arbre

Renseignements:
Facebook du PCDN ou gesves.be

Logos: Gesves PCDN, a tree, the Walloon Region, and Wallonie.

Le programme complet sera disponible sur la page Facebook du PCDN et le site de la Commune.

JA



LECTURES

Cette nouvelle est un manifeste écologique avant la lettre qui se lit avec aisance et plaisir. Elle s'adresse aux ados et aux adultes. Regretter la disparition de la forêt ne suffit pas... il y a moyen de réagir.

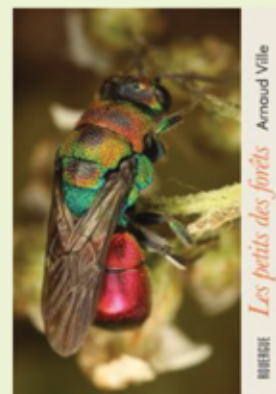
Sous une présentation actuelle illustrée et assortie de deux scènes pop-up, ce texte de 1953 est empreint de cette humanité propre à Jean Giono. À lire pour réfléchir et sans doute ... agir.

MS



Si vous avez apprécié « La vie secrète des arbres », vous aimerez ce nouveau livre du célèbre ingénieur et garde forestier allemand Peter Wohlleben. Il nous livre ici un guide richement illustré des animaux et plantes de nos forêts. Plus de 200 fiches à consulter dans l'ordre ou le désordre. JPA

Photographe de formation et entomologiste par passion, Arnaud Ville nous emmène dans la forêt à la découverte de tous ces petits êtres qui la peuplent et que nous remarquons rarement. Il nous fait rencontrer ces insectes par des portraits remarquables (si la macrophotographie vous fascine, n'hésitez pas) et des textes plein d'empathie, classés par milieu ou par genre. Une (re) découverte des insectes et de leur beauté. À déguster des yeux ... JPA



De nouveaux jeux PCDN sont arrivés!




Venez les découvrir prochainement à la ludothèque... (prochaines séances les mercredis 7 et 21 octobre). Et il y en a pour tous les âges....

Des jeux mémo pour les tous petits.... aux jeux de coopération pour les plus grands..... Et puis une sélection de jeux pour les ados - adultes dans lesquels on peut devenir acteurs des évolutions positives de notre planète ! Parce que la nature, c'est aussi en s'amusant ! JA



Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez-nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN de Gesves

Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Alberty.

Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com

UNE RENTRÉE DES CLASSES EN CODE COVID JAUNE

1er septembre 2020, la rentrée des classes se fait selon le code COVID jaune. Concrètement, voici ce que cela représente dans les écoles :

- ✓ Lavage des mains régulier.
- ✓ Ventilation renforcée des locaux.
- ✓ Gourde ou gobelet individuel pour chaque enfant.
- ✓ Port du masque ou de la visière pour les adultes.
- ✓ Présence d'adultes hors personnel scolaire strictement interdite dans l'enceinte de l'école excepté au secrétariat et au bureau de la direction.

Afin d'éviter un rassemblement de masse la rentrée s'est faite en plusieurs temps :

- ✓ Le 1er septembre
 - 8h45 : rentrée pour les P 5-6
 - 10h00 : rentrée pour les P 3-4
 - 13h30 : rentrée pour les M3 et P 1-2
- ✓ Le 2 septembre
 - 9h00 : rentrée pour les classe accueil et M 1- 2

Les parents (masqués) et les enfants avaient rendez-vous dans la cour primaire, où, après quelques explications de la Direction, les enfants ont rejoint leur classe avec leur enseignant(e) et sans les parents.

Hormis ce moment de rentrée, les entrées et sorties de l'école ont été adaptées, avec quelques essais-erreurs, aux nouvelles règles de non-présence des parents dans l'école, à savoir, à ce jour :

- ✓ Les enfants arrivant avant 8h10 sont déposés à la garderie (maison de l'entité).
- ✓ Après 8h10 :
 - Les élèves de primaire entrent dans l'école par la cour du bas.
 - Les élèves de maternelle entrent dans l'école par l'entrée principale.
- ✓ A 15h50, les enfants sont repris :
 - Par la cour du bas pour les élèves du primaire
 - Par trois sorties distinctes pour les élèves de maternelles
- ✓ A partir de 17h, tous les élèves sont repris à la maison de l'entité (garderie).

Nous avons bien conscience de toutes les adaptations dont chacun de vous et nous a dû faire preuve (enfants, parents, enseignants, surveillants et personnel d'entretien) et nous vous remercions de vos efforts, de votre compréhension et de votre participation active à faire de cette rentrée une rentrée malgré tout, la plus rassurante possible pour les enfants.

NOTRE RENTRÉE MÉMORABLE À LA CROISSETTE

En ce début d'année scolaire, les enfants de l'école de la Croisette ont vécu une rentrée quelque peu particulière.

Les élèves de cinquième et sixième primaire ont pris leur plume afin de faire le point sur la situation..."

Une rentrée mémorable à la Croisette

Certains étaient stressés, d'autres ne l'étaient pas du tout. Quelques élèves étaient déjà rentrés en juin avec des règles sanitaires à respecter et ils avaient apprécié recommencer à travailler avec leur enseignant. Ces élèves appréhendaient moins la rentrée de septembre. Tous les enfants étaient heureux de se retrouver ! Des élèves portaient un masque, d'autres non. Nous nous lavons régulièrement les mains et nous aérons le local tous les jours. Quand la distance sociale ne peut pas être respectée avec les élèves, les professeurs doivent mettre un masque. Les professeurs spéciaux sont obligés de porter un masque. Aucun parent ne peut pénétrer dans l'école. Cette année, nous accueillons un nouvel élève dans la classe : Justin. Des sorties scolaires sont prévues et nous sommes prêts à vivre de nouvelles aventures !



CRÉATION D'UNE FRESQUE À L'ÉCOLE DE L'ENVOL

D'octobre 2019 à février 2020, les enfants de la classe de Mme Yvette (P1-P2) ont participé à la création d'une fresque visant à égayer la cour de récréation. Pour les aider et les conseiller, Véronique (animatrice à « La Spirale » de Natoye) est venue à l'école tous les mardis après-midi.

Au fil des animations, les enfants ont pu découvrir des artistes (Jean-Michel Folon, Henri Matisse, Keith Haring, Little Madi...), le cercle chromatique des couleurs (un outil idéal pour apprendre à associer les couleurs), des techniques comme le graphisme (permettant d'apporter de la texture, des éléments de décor) ...

Suite à cela, les enfants ont imaginé des univers (la ville, la mer, la campagne, la neige...) et ont créé les éléments qu'ils souhaitaient voir apparaître sur la fresque. De nombreux échanges ont eu lieu pour choisir la composition finale. Une fois celle-ci validée par le groupe, les enfants ont pu se mettre à peindre sur les grands panneaux en bois (guidés par les bons conseils de Véronique). Très fiers de leur création, ils ont réalisé des affiches et écrit des invitations pour convier leurs parents et les autres élèves à l'inauguration de la fresque.



LE LOUP À L'ENVOL

Un nouveau projet Erasmus a été rédigé par les enseignants de l'école communale de l'Envol en partenariat avec d'autres pays : Turquie, Roumanie, Sicile et France. Un budget Erasmus a été accordé à l'école afin de faire voyager les grands. L'intérêt étant d'aller voir si les autres pays partagent nos opinions sur le loup, notre culture du loup.

Des classes maternelles jusqu'aux classes de 6ème primaire, les élèves étudieront le loup. Ce projet se déroulera en 3 volets. Premièrement, les enfants liront des albums jeunesse, des contes et légendes afin de découvrir ce qu'on dit du loup dans les histoires. Les bibliothèques sont riches de lectures sur le loup, mais que nous apprennent-elles sur l'humain en parallèle ?

Ensuite, les élèves étudieront le loup en tant qu'animal. Ils apprendront la classification des animaux. Dans quelles cases les scientifiques ont-ils placé le loup ? Et les humains d'ailleurs ? Les enfants chercheront les ressemblances et les différences entre l'homme et le loup.

Pour finir, les enfants compareront l'organisation de la meute et de la société actuelle.

Ce projet promet des apprentissages riches et diversifiés, des histoires pour nourrir notre imagination, des voyages propices à l'échange, des leçons à tirer sur notre vie et notre mode de fonctionnement, des débats sur la réintroduction du loup dans certaines forêts...

Si vous avez des compétences particulières qui pourraient nous aider, n'hésitez pas à nous contacter à cette adresse mail : mikejacques@skynet.be.

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

UN PREMIER DEGRÉ SECONDAIRE À GESVES

Le 25 septembre, en présence des autorités provinciales, communales et du pouvoir subsidiant de la Fédération, la direction et le coordinateur ont présenté « l'École Citoyenne Arobase », ses infrastructures et son projet pédagogique.

Ce premier degré du secondaire accueille actuellement une quinzaine de jeunes qui se sont installés dès le 1er

septembre dans des locaux spacieux, lumineux, aérés, connectés et ouverts sur la nature. Avec leurs enseignants ils apprendront à être acteurs de leurs apprentissages, affiner leur esprit critique et à construire leurs projets de manière responsable.





Jeux de plein air - Abris de jardin
Piscines à ossatures bois
Barbecues - Palissades

Atelier
BOTTON
www.botton.be

 Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
T. 083 65 50 99 - info@botton.be
www.atelier-botton.com

Jacques LEONET-PAIRON
PEINTRE - TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE
0497/57 39 38
Tél./Fax 083/65 52 15
www.melvildecoration.be

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Entreprise
Julien
MICHAUX

GSM 0472 73 59 83
Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

SRL

GARAGE
Graux
www.grauxohey.be • 085/61 22 96

VENTES DE VÉHICULES
NEUFS
ET D'OCCASIONS

Spécialiste indépendant

CITROËN DS

PEUGEOT

Vente de vélos électriques



Aménagement extérieur
Gros oeuvre
Assainissement
Couverture
Isolation - Cloison
Outillage
Quincaillerie



TOUT FAIRE

LIZIN
S.A.

matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04



**LE PAIN
D'ANTAN**

GEMBLOUX
142, CHAUSSÉE DE NAMUR
TÉL.: 081 611 600

WIERDE
97, RUE DE JAUSSE
TÉL.: 081 588 883

www.lepaindantan.be

FORMATION DE BASE ATL EN COURS À GESVES ET OHEY



En partenariat avec l'Agence Locale pour l'Emploi et les Coordinations ATL de Gesves et Ohey, **une formation de base d'accueillant(e) extrascolaire** a débuté le 16 juin dernier.

Cette formation, gratuite, qui se terminera en juin 2021, au rythme de 2 jours par mois en moyenne, en alternance à Gesves et à Ohey, permettra aux participant(e)s d'obtenir une **qualification validée par l'ONE**. Ce

titre est indispensable pour accéder aux fonctions d'accueillant(e)s à Gesves EXTRA asbl ou chez tout opérateur agréé par l'ONE dans le cadre du décret Accueil Temps Libre.

Indépendamment de l'obligation ONE, il va de soi que cela sera un plus pour la qualité de nos accueils extrascolaires !

Les participantes ont travaillé la coopération et les jeux coopératifs à Sorée ces 15 et 22 septembre.



GESVES EXTRA, C'EST AUSSI L'ACCUEIL DU MERCREDI APRÈS-MIDI !

L'accueil centralisé est organisé par Gesves EXTRA depuis 2013, notamment pour :

- Donner la chance à tous les enfants de participer à nos activités le mercredi après-midi ; Accueil ouvert à TOUS les enfants
- Assurer un accueil adapté en fonction de l'âge de l'enfant en lui offrant plusieurs activités encadrées par du personnel qualifié ;
- Avec des permanents Gesves EXTRA
- Respecter le rythme de l'enfant en lui offrant des espaces de vie adaptés et ce dans un cadre verdoyant
- Sortir du cadre scolaire ; sur le site de la plaine communale
- Renforcer la dynamique interécoles : rencontres, ouverture...

Comment ça se passe ?

Les enfants sont déposés à l'accueil centralisé au sein de nos locaux via un transport communal organisé à partir des quatre écoles. Les enfants ont l'occasion de manger calmement et peuvent se détendre de 12h30 à 14h. Les activités se déroulent de 14h à 16h (rangement 16h-16h30) et un accueil du soir est organisé jusque 18h.

Des après-midis thématiques ?

Ces accueils sont organisés autour d'un thème trimestriel. Celui-ci sera exploité de différentes façons chaque semaine. Durant le trimestre, il y aura également des mercredis un peu spéciaux...Nous vous en laissons la surprise !

Qui ?

Les mercredis sont coordonnés par **Esteban**, qui sera accompagné de **Deepa** et **Arnaud**.

THÈME du trimestre (septembre => décembre) :



DES MERCREDIS'TRACTIONS ?

Les mercredis'tractions sont des mercredis après-midi particuliers. En effet, une fois par mois, Fabienne propose un mercredi après-midi en-dehors des sentiers battus. Une excursion ludique, sportive et/ou culturelle où l'amusement est toujours au rendez-vous ! Le nombre de places est limité, transport en car oblige. Cette année, Fabienne invite surtout vos enfants à aller à la rencontre des artisans à proximité de notre belle région.

Prochain mercredis'traction : 30/09/20



« Après-midi récréative en compagnie de Wallace, beau cheval de trait brun »

Le brosser, le caresser, le mener au cordon ou encore le faire circuler entre les arbres.

Promenade et débardage au programme

MAXIMUM 15 enfants - Retour prévu 17h15

PAF 10 € - BE66 0682 4793 3643

Pour plus d'informations ?

➤ Pour les inscriptions rendez-vous sur notre site internet :

www.gesvesextra.be

➤ Pour toute autre question : info@gesvesextra.be ou 083/670.203

➤ Pour les dernières nouveautés, visitez notre page Facebook : Gesves Extra Asbl



DES CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS...

Florence Peytier cède, avec nostalgie, sa place de coordinatrice du CCE à Marie Soumillion qui est également coordinatrice pédagogique à Gesves EXTRA.

Marie souhaite remercier Florence pour tout son soutien et son aide lors de cette transition et lui souhaite une belle continuation.

Elle a déjà eu l'occasion de se présenter dans les classes de 5ème et 6ème primaires des 4 écoles de l'entité.

La prochaine étape : les élections !

Une fois encore, les élections sont également ouvertes aux enfants non scolarisés à Gesves.

A cette occasion, nous procéderons à des élections sans candidat...

Des élections sans candidat, c'est quoi ?

Cette procédure permet de décider en consentement qui prendra la responsabilité d'un rôle - d'un poste ou d'une fonction. Celle-ci fait l'objet, comme la prise de décision, d'un processus rigoureux en plusieurs étapes.

L'élection sans candidat c'est aussi une façon de créer du lien, de mettre à jour certains conflits larvés, de soutenir et d'encourager un participant à prendre sa place au sein du cercle et de nourrir notre besoin de reconnaissance.

Chaque membre du cercle propose la personne qu'il estime la plus adaptée à la fonction, puis justifie son choix. Le facilitateur du cercle propose alors un candidat qui est accepté ou non par consentement

Dans une élection sans candidat nous votons : « AVEC » et jamais « Pour ou Contre ».

Prochains évènements...

➤ ELECTIONS

Les élections se dérouleront durant les semaines du 21 et 28 septembre 2020.

➤ PREMIERE REUNION

La première réunion permettra aux enfants de se découvrir, d'apprendre à connaître Marie, de rappeler l'objectif et les finalités de ce Conseil Communal. Les parents concernés seront conviés en fin de réunion afin de comprendre et prendre conscience de l'importance de leur implication et soutien auprès de leur enfant. Date : à définir.

➤ PROCLAMATION DE SERMENT

Cette proclamation est importante puisqu'elle permet officiellement aux nouveaux élus d'être reconnus par ses pairs mais aussi par le corps enseignant et surtout par la Commune.

Date : à définir.

Pour plus d'informations...

Si tu as des questions ou que tu souhaites simplement plus d'informations, n'hésite pas à contacter Marie Soumillion.

Il se pourrait également que tu la croises dans les écoles lors d'accueils, ateliers et même à l'occasion des plaines.

➤ marie@gesvesextra.be

➤ 083/670.203

➤ 0494/709.110



APPEL AUX PHOTOGRAPHES (PROFESSIONNELS OU AMATEURS)

Comme vous aurez pu le constater, le Gesves Info a adopté un nouveau look. Et, pour illustrer sa page de couverture, le Collège communal souhaite mettre en avant des paysages et/ou le patrimoine gesvois.

Pour ce faire, il a été décidé de faire appel à des photographes gesvois, professionnels ou amateurs, ...

Pour cette édition, vous pouvez ainsi découvrir une photo d'Esméralda RODRIGUE.

Vous souhaitez partager votre talent ? N'hésitez pas à nous envoyer vos photos par mail à nathalie.seine@gesves.be. Les photos devront avoir au minimum 600 dpi.

GESVES D'ANTAN...

Il y a quelques mois est né, sur Facebook, un groupe nommé « Gesves d'antan ».

Ce petit groupe de gesvois collecte et rassemble des photos, des cartes et les documents de « Gesves d'antan ».

Les documents publiés sont vraiment intéressants et nous permettent de visualiser ce à quoi ressemblait Gesves avant.

C'est pour cette raison que nous avons décidé, via ce Gesves Info, de partager avec vous ces quelques trésors.

Pour cette édition, nous vous partageons une photo de l'ancienne poste située Petite Gesves.

Une photo a été prise récemment pour voir à quoi ressemble aujourd'hui le bâtiment qui abritait l'ancienne poste.



COMPTOIR GESVOIS : RENDEZ-VOUS L'AN PROCHAIN

Le « Comptoir gesvois » a accueilli les habitants, les touristes, les cyclistes et les motards de passage sur la place communale de la fin août à la mi-septembre. Ce bar éphémère, qui mettait en avant les bières locales (Gengeavia, Brasseries du Caméléon et Hepta), était tenu et animé par des associations locales.

Face au succès de cette initiative, malgré le contexte sanitaire, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain !



UN CŒUR POUR LA VIE : MERCI AUX COUTURIÈRES !



De nombreux élans de solidarité sont nés dans notre commune pendant la crise sanitaire. Entre autres initiatives, celle des couturières de l'asbl « Un cœur pour la vie » de Haut-Bois : depuis avril, elles ont confectionné gratuitement plusieurs milliers de masques en tissus, distribués notamment dans les hôpitaux de la région. Près de 800 masques ont également été redistribués aux habitants de notre commune. Des masques sont toujours à disposition dans l'entrée de la maison communale si vous en avez besoin.

Bravo à ces bénévoles qui ont le cœur sur la main !

OUVERTURE D'UN NOUVEL ESPACE DE RENCONTRE

Comme vous le savez peut-être, le café du village de Faulx-Les Tombes reprend vie. Quelques gesvois motivés mettent la main à la pâte pour vous proposer un lieu convivial où se retrouver en famille, entre amis ou faire de nouvelles rencontres. "Chez Bibi" ouvrira ses portes début novembre. Il y aura deux pôles de services proposés : le pôle « café et petite restauration » (à base de produits locaux bien sûr!) et le pôle « ateliers et événements ».



Ouverture à partir du 18 novembre 2020

Toutes les infos pratiques sur :

www.chez-bibi.be ou via Facebook et Instagram : Chez Bibi (@chezbibi.tiers-lieu)

Si vous avez des idées d'activités ou événements à organiser, n'hésitez pas à les proposer !

Contacts : 0455 11 62 32 ou info@chez-bibi.be

Retour à la normale à la bibliothèque de Gesves et reprise des animations !



Après un confinement, un service de Take-Away et une réouverture partielle, la bibliothèque rouvre ses portes avec l'horaire habituel ! Les mesures sanitaires sont toujours d'actualité :

- Le port du masque obligatoire
- Max 5 bulles à la fois dans nos locaux
- Respect de la distanciation physique
- Pas de possibilités de se poser dans nos sections

Bibliothèque communale de Gesves
Rue de la Pichelotte 9E
5340 Gesves
083/670.346
Bibliotheque.gesves@gmail.com

Et ce qui nous rend également particulièrement heureuses, c'est de pouvoir vous proposer à nouveau des animations (dans le respect des règles de sécurité) :

- Le vendredi 31 octobre : Soirée contes adulte « Peuples à plumes » avec Karine Moers, Mireia Izquierdo et Julie Renson
- Le vendredi 6 novembre : Animation contée autour de la sorcière Cornebidouille, pour les enfants à partir de 5 ans

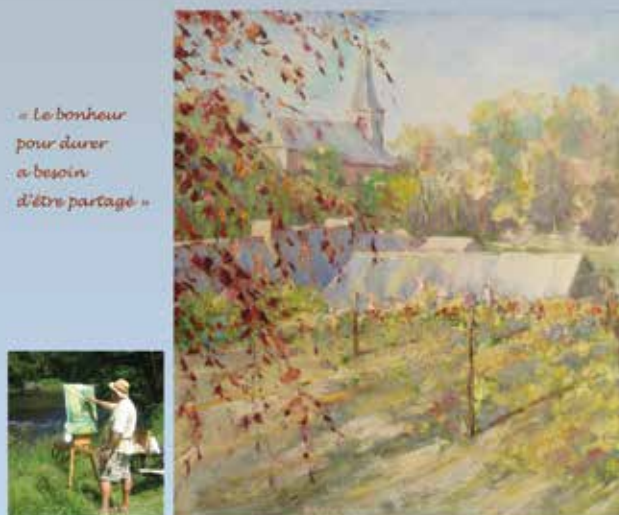
N'hésitez-pas à consulter le site gesves.be et/ou notre page facebook pour tout savoir sur les horaires et inscriptions.



IMAGES DE CRETE EVANGELOS TSOUKNAKIS

EXPOSE A LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GESVES
DU 1 DECEMBRE 2020 AU 16 JANVIER 2021

mardi et jeudi de 13h00 à 17h30, mercredi de 11h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 16h00



André ROSIÈRE expose
à la bibliothèque communale de Gesves
du 13 octobre au 28 novembre 2020

rue de la Pichelotte, 9 E 5340 Gesves

mardi de 11h30 à 17h30, mercredi de 11h00 à 19h00
jeudi de 11h30 à 17h30, samedi de 10h00 à 16h00

UNE CARAVANE CHANSONS/JAZZ A FAIT ÉTAPE DANS LE JARDIN DU FOYER SAINT ANTOINE



Une caravane spécialement aménagée en scène s'est installée à Goyet grâce au partenariat créé avec « C'est tout Com asbl ». L'après-midi famille a accueilli la nouvelle artiste gesvoise Fanny Bigsmile et Raphy Rafaël pour le plaisir des spectateurs venus les soutenir et des résidents qui s'étaient préparé un goûter musical festif sur la terrasse du Foyer.

La soirée, jazz, a accueilli à la nuit tombante, le groupe Full Jazz Meeting et le duo Quentin Dujardin et Didier Laloy qui ont fait vibrer de leurs sonorités eau/feu, toutes en finesse, nuits étoilées, tempêtes et bals musettes... Un régal.



SPORTS

TENNIS DE TABLE
DE GESVES

Chaussée de Gramptinne 112
5340 GESVES

Président :

José NEMRY
@ : jose.nemry@hotmail.com
GSM : 0475/82 32 45

Trésorier :

Jean-Marie BOUDRENHIEN
@ : jmboudrenghien@gmail.com
GSM : 0476/41 36 28

Secrétaire :

Danny BAERTS
@ : danny.baerts@gmail.com

Site Web :
Www.ttgesves.be

FICHE TECHNIQUE

HISTORIQUE

A l'initiative de Guy Terwagne, une petite annonce dans la revue du Syndicat d'Initiative du mois de mars 1984 invite les personnes intéressées par le Tennis de Table à participer à une première réunion. Quatorze personnes sont présentes et la décision est prise de fonder un club de Tennis de Table à Gesves.

Trois équipes sont alignées la première année et le club ne cesse de grandir, les différentes équipes Messieurs gravissant les échelons provinciaux jusqu'à la P2 pour deux de nos équipes. Nos Dames ont même goûté aux joies de la division II nationale dans les années 2000. C'est actuellement la meilleure performance que notre club ait enregistrée. A titre individuel, plusieurs de nos jeunes joueurs ont obtenu des médailles lors des championnats provinciaux.

PHILOSOPHIE DU CLUB

Le club de Tennis de Table de Gesves est non seulement un club sportif mais aussi, et nous y tenons tout particulièrement, un lieu de rencontre où les membres éprouvent du plaisir à se retrouver.

L'objectif premier de notre club est de faire partager notre sport au plus grand nombre de jeunes, mais aussi de moins jeunes de l'entité. Quel que soit son niveau, tout le monde est le bienvenu et chacun trouvera des joueurs et des compétitions correspondant à sa force.

Mais l'ambition d'un club sportif est bien entendu de participer aux compétitions officielles auxquelles s'alignent nos affiliés avec assiduité.

Une attention particulière est également accordée à la formation avec l'objectif de faire progresser nos joueurs afin de jouer le plus haut possible dans les championnats d'interclubs.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET DES MEMBRES

Notre club compte une bonne quarantaine de membres, dont la moitié de moins de 25 ans.

Nous alignons cette année une équipe en interclubs Dames (P2) et 6 équipes en interclubs Messieurs (3 en P4, 2 en P5 et 1 en P6) avec l'ambition de retrouver la P3 que nous avons quittée l'année dernière. Les interclubs se disputent tous les vendredis à 20h pour les Dames et samedis pour les Messieurs à partir de 11h, une semaine sur deux dans nos installations à Gesves.

Des entraînements dirigés sont organisés tous les jeudis de 18h30 à 21h30. Des entraînements libres sont accessibles tous les mardis à partir de 19h30.

Nous jouons dans la salle à l'étage de la maison communale de Gesves. Toutes les recommandations Covid sont bien entendus respectées.

Chaque année à la fin de l'été, le club organise une marche ADEPS (5-10-15-20 kms) qui rencontre un succès croissant : un millier de marcheurs découvrent ou redécouvrent la région de Gesves.

COLINET Christine
0476/87 19 42

LAMBION Cédrine
0497/72 76 33

INFIRMIERES INDEPENDANTES
SOINS À DOMICILE

A la recherche d'infirmières à domicile 7 jours sur 7 dans les régions de Maizeret / Loyers / Mozet / Faulx-les-Tombes / Gesves

Une équipe dynamique et expérimentée à votre disposition pour tous types de soins. Toilette et hygiène. Injections. Soins de plaies simples et complexes. Bandages et pansements. Soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous contacter...
Merci de votre confiance



Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be



- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage

GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

point S

PAULET PNEUS
083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :
Du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 13h00

Rue de Brionsart 15
5340 GESVES

- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES



BOULANGERIE
PÂTISSERIE

TEA-ROOM

Tél :
083/677 206

SPECIALITES:
BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: **0479/82 50 49** - 5340 FAULX-LES-TOMBES

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

Excellence
Construc
Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - rue Bois l'Evêque 24 - 5100 Andoy
Gsm : **0475 / 86 01 53**

PROJET DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES FOOTBALLISTIQUES

Le 26 juin dernier, le permis d'urbanisme a été délivré pour la construction, sur les infrastructures existantes de Gesves, d'un terrain synthétique de 60 m x 10 m et de nouveaux bâtiments (vestiaires, cafeteria,...).

Les objectifs poursuivis par la mise en œuvre de ce projet visent à répondre aux souhaits des trois clubs de football de Gesves (Faulx-les Tombes, Sorée et Gesves), de construire un terrain synthétique avec billes de liège. Ces infrastructures seront utilisables équitablement pour les trois clubs ;

Une part belle a également été réservée aux aspects environnementaux et énergétiques avec notamment une isolation optimale du bâtiment, la récupération des eaux de pluie et leur valorisation au niveau des sanitaires, la verdurisation de la toiture plate et la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Fin septembre, une nouvelle étape importante vient d'être franchie à savoir la complétude du dossier : une étape indispensable pour continuer l'aventure.

L'intérêt de ce projet pour nos jeunes et moins jeunes est une évidence et lors du dernier Conseil communal de ce 26 août, l'ensemble des Conseillers communaux votaient à l'unanimité, moins une abstention, les cahiers de charges des travaux, les procédures de marché et donc la poursuite de ce projet footballistique.

Dans ce cadre, un comité de riverains sera mis en œuvre.

Le Collège tient à remercier l'ensemble des forces vives, à savoir les dirigeants des trois clubs de football, les services communaux des sports, des marchés publics et des finances, les architectes, les pouvoirs régionaux et les Conseillers communaux pour leur travail, leur écoute, leur esprit créatif et leur participation aux nombreuses réunions préparatoires.



TOURISME

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Avec les paysages mis à l'honneur lors des 32ème Journées du Patrimoine en Wallonie, le GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL a eu l'occasion d'étreindre la balade de son nouveau Centre d'Animation des Paysages en Condruz, implanté dans un local au pied des Grottes de Goyet et d'en présenter le (futur) contenu.

Pas moins de 75 personnes ont eu le plaisir de cheminer le weekend des 12 et 13 septembre derniers aux alentours de Goyet, grâce à l'appui de trois « paysaguides » (des citoyens formés à l'analyse paysagère par le GAL en 2018 afin de pouvoir agréementer des balades à travers nos campagnes par des commentaires éclairants sur l'évolution de nos villages et territoires). Nous avons évoqué, avec les différents groupes de visiteurs, la façon dont les Humains ont progressivement investi les lieux depuis 30.000 ans, entre Strouvia et Samson, de l'abri sous roche à nos maisons modernes, entre champs, prairies et forêts.

C'était également l'occasion de leur faire entrevoir à quoi ressemblera la (future) infrastructure du Centre d'Animation: un espace pédagogique nécessaire pour voir l'invisible, pour comprendre l'évolution de notre territoire condruzien et pour imaginer ce que sera notre cadre de vie à venir. Le CAP est donc un lieu de découverte qui titille la curiosité de tous les publics. Il donne aux participants des repères, des clés d'observation/de lecture de l'évolution de nos paysages, tant sur le plan sociétal, qu'économique ou environnemental. Quand vous participerez à une animation, vous pourrez transférer vos découvertes à votre propre cadre de vie, ainsi qu'à d'autres territoires de Wallonie. Un plaisir à partager avec enfants, familles et amis!



Module d'initiation à la **Sophrologie** dès le mercredi 23 septembre à la Maison médicale de Gesves
10 séances hebdomadaires tous les mercredis de 18 à 19h et/ou de 19 à 20h en petits groupes (adultes et ados)
Maison médicale de Gesves - Ry del Vau, 2b à Gesves

Sophrologie et Access Bars

Enfants, ados et adultes - Séances individuelles (sur rdv) et collectives

Renseignements et inscriptions au 0471 62 38 06 - Maison médicale de Gesves, Ry del Vau 2b à Gesves
Rue du Sart-Mathelet 2c à Courrière - sandrapoznanski@hotmail.com - Sophrologie Sandra Poznanski



LE CPAS VOUS INFORME

PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates :

15 octobre – 12 novembre

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers



LE TAXI SOCIAL DE GESVES A BESOIN DE VOUS !

Vous avez un peu de temps et vous avez l'envie d'aider ? Vous avez envie de rencontrer des gens venant de tous horizons ? Vous aimez conduire et vous avez une voiture? Rejoignez l'équipe de bénévoles du Taxi Social !

Accessible à tous, le taxi social de Gesves aide les personnes qui ont des difficultés à se déplacer pour faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical ou autre... Intéressé(e) ? Prenez contact avec monsieur Frédéric Simon, employé administratif, tous les lundis au 083/ 670 327



"LES COMPAGNONS DU SAMSON INNOVENT !



Le service de réinsertion socio-professionnelle, section maraîchage bio, du C.P.A.S. de Gesves, cultive, depuis de nombreuses années déjà, différents types de légumes, fruits, plants à repiquer et fleurs annuelles, en serres et en pleine terre.

Cette production locale savoureuse est principalement commercialisée via le site internet www.lescompagnonsdusamson.com, que ce soit sous forme d'abonnement aux paniers de légumes ou sur commande. Mais les clients potentiels peuvent aussi venir faire leur choix, sur place. Ces dernières semaines, désireuse de mettre plus en avant ses récoltes et de diversifier quelque peu sa production, l'équipe des Compagnons a aménagé une cuisine aux normes A.F.S.C.A., en vue d'y transformer certains légumes.

Comme la cuisine en question est située à proximité-même des différents lieux de production, cela permettra de garantir la fraîcheur des principaux ingrédients utilisés.

Dans un avenir proche, les gourmets et les gourmands auront donc la possibilité de choisir entre plusieurs potages cuisinés localement, de tester du caviar d'aubergines, des poivrons à l'huile, ou encore de goûter le coulis préparé à base de tomates gesvoises...

Si les conditions sanitaires le permettent, l'équipe des Compagnons espère pouvoir organiser, sous peu, une inauguration officielle de ces installations, avec une sélection de nouveaux produits à déguster. Le public sera tenu au courant de cet événement, via le site internet des Compagnons et la page Facebook.

En attendant, n'hésitez pas à vous renseigner, par mail à l'adresse : lescompagnonsdusamson@hotmail.be ou par téléphone au 083/ 678 911, ou à passer par notre service, situé rue Ry Del Vau, 5, à Gesves, et ouvert du lundi au jeudi, de 8h00 à 16h30, ou le vendredi, de 8h00 à 13h00. Vous y serez les bienvenus. N'oubliez pas que devenir client, c'est aussi poser un geste de solidarité, pour soutenir notre projet d'insertion.



CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE 2020

1. QUI Y A DROIT ?

- 1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)

NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.

- 2ème catégorie : Les ménages à revenus limités.
- 3ème catégorie : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. CONDITIONS.

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (en une ou plusieurs livraisons).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant** achetés à la pompe en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be

LE SERVICE LOGEMENT DE LA COMMUNE DE GESVES

Le logement est un besoin primaire pour chacun d'entre nous. Pour favoriser son accès et aider les personnes, la commune de Gesves a créé une cellule logement en synergie avec le CPAS.

Voici un aperçu des missions et services apportés à la population :

- Aide administrative en matière de logement
- Ecoute, information, accompagnement et orientation des personnes
- Visite à domicile
- Recherche active d'un logement dans le secteur privé
- Demande en vue de l'obtention d'un logement social ou d'un logement en Agence Immobilière Sociale
- Demande en vue de l'obtention d'une prime ADEL et MEBAR
- Relais pour les constats d'insalubrité

Pour de plus amples informations ou pour un rendez-vous, veuillez contacter, Madame Charlotte LANGE au 083/670.329 - Charlotte.lange@publilink.be

C'est la rentrée ! Pensez-y



Le service couture de la Blanchisserie du Samson confectionne pour vous et vos enfants :

Des protèges cahiers en tissus, des sacs de gymnastique en tissus, ...



Mais aussi :

Sacs à pain et baguette, trousse, ...et bien d'autres choses.



Venez visiter notre petite boutique et rejoignez-nous sur Facebook !

Rue Ry Del Vau, 5 à GESVES
083/678 247

blanchisseriesusamson@gmail.com

LE SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES DU CPAS DE GESVES

Le service de médiation de dettes. Celui-ci s'adresse à toute personne ayant son domicile sur la Commune de Gesves et étant confrontées à des difficultés de paiement ou de remboursement de ses factures ou de ses dettes. Le service de médiation de dettes est un service gratuit.

Les médiateurs de dettes interviennent dans le but de servir au mieux les intérêts du débiteur et des créanciers.

Notre service vous aidera à agir pour trouver une solution. Cette aide se concrétisera par :

- une écoute active;
- une information de vos droits et de vos devoirs;
- une analyse complète de votre situation budgétaire;
- une négociation de facilités de paiement auprès des créanciers;
- un suivi pendant la période de remboursement.

Pour un rendez-vous, veuillez prendre contact avec l'une des assistantes sociales responsables du service. :

Pour un rendez-vous, veuillez prendre contact avec l'une des assistantes sociales responsables du service :

Chevalier Ludivine - 083/670.324
Ludivine.chevalier@publilink.be
Lange Charlotte - 083/670.329
Charlotte.lange@publilink.be



REPAS À DOMICILE, SERVICE TRAITEUR

Livraison sur Gesves :

L'Olival : 081/ 58 33 33 (du lundi au vendredi :de 9h à 14h)
www.olival.be/fr/repas-a-domicile

La table de Malou, Ann Chrystel HENET
 Rue de Sierpont, 16 - 5340 Gesves
 0477/69 38 63 - latabledemalou@gmail.com

A venir chercher :

Foyer Saint Antoine - Rue de Mozet , 1 à Goyet
 081/719 110

VOTRE SITUATION A CHANGE?

Avec la crise, certains font face à des difficultés financières inédites. Le CPAS en tient compte!

N'hésitez pas à (ré)introduire une demande auprès de votre CPAS.

Contactez le CPAS de votre commune !

Informations actualisées COVID-19

1000 boulevard du Prince de Liège 1370 - 1370 Seneffe
 0477 69 38 63 - cpas@gesves.be

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

TRAVAUX

Quelques travaux réalisés par nos équipes techniques ces dernières semaines



Début des travaux de réfection de la chaussée de Gramptinne dans le cadre du Plan Infrastructures de la Région wallonne, ici à Gramptinne.



Rénovation du mur du cimetière de Gesves



Tranchée route d'Andenne entre Faulx-Les Tombes et Strud afin d'amener l'Internet à Strud



Nouvelle mise en lumière des Grottes de Goyet (réouverture prévue au printemps 2021)



Travaux de peinture à l'école de la Croisette à Sorée



Aménagements sportifs dans la cour de l'école de l'Envol à Faulx-Les Tombes



Nouvel abri à vélos à l'école de l'Envol

AMÉNAGEMENTS AUTOUR DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL



Vu les problèmes de circulation et de parkings aux abords de l'école de l'Envol à Faulx-les Tombes, un projet d'aménagement est envisagé. Lors d'une réunion avec les parents et les riverains de la rue des écoles pendant la semaine de la mobilité, l'auteur de projet a présenté les aménagements prévus tout en soulignant que ceux-ci n'étaient pas arrêtés et qu'ils pouvaient encore évoluer.

Les remarques et suggestions émises par les riverains et parents vont permettre d'améliorer le projet avant de le finaliser et d'envisager la réalisation des travaux, probablement en 2022.

Les aménagements prévoient une extension du parking en contrebas de la Maison de l'Entité, le marquage de zone de parking dans la rue de la Goyette, la réalisation d'un plateau rue de la Goyette devant l'école, des marquages piétons, le déplacement de l'arrêt de bus de la rue de la Goyette à la rue de l'Église, la mise en sens unique de la rue des Ecoles avec circulation du rond-point vers la rue de l'Abbaye, le marquage d'emplacements de parking et de dépose-minute, la sécurisation du cheminement piéton, des systèmes ralentisseurs et des aménagements pour sécuriser le carrefour avec la rue de l'Abbaye ainsi que le carrefour entre la rue de l'Abbaye et la N942.

D'autres travaux dans la rue de l'Église sont au stade de réflexion.

Notre objectif est de fluidifier la circulation et favoriser les déplacements cyclistes et piétons en sécurisant les usagers faibles.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSÉE DE GRAMPTINNE

La première phase de travaux sur la chaussée de Gramptinne à Gesves, entre le carrefour avec le Ry del Vau et celui avec le Baty Pire, se sont terminés. Ceux-ci, commandés par la SWDE, portaient sur le remplacement et la modernisation de certaines sections de canalisations.

Une seconde phase de travaux débutera prochainement afin de favoriser les déplacements des piétons et cyclistes dans le centre du village. D'autres interventions sont prévues sur la traversée de Gesves, par exemple au carrefour avec la rue de Sierpont.

A Gramptinne, les travaux de réfection de la chaussée, particulièrement détériorée, ont également commencé.

En tout, la Région wallonne investira 2 500 000 euros dans ces différents chantiers.



AVIS À LA POPULATION COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Il existe trois possibilités pour signaler votre panne :

1. Via le site internet d'ORES

Une application de signalement de panne est mise à votre disposition. Il vous suffit de vous rendre sur le site www.ores.be, de vérifier que vous êtes bien sur la page « Particuliers & Professionnels » (le titre apparaît en bleu clair).

Ensuite, vous suivez les étapes suivantes :

- Cliquer sur l'onglet « pannes et interruptions »
- Cliquer sur l'onglet « Panne d'éclairage public »
- Cocher la flèche « Je signale une panne » en bas de page

2. Via le numéro de dépannage 078/78.78.00

Les opérateurs encodent les informations relatives à la panne. Privilégier ce numéro ou votre commune pour signaler une avarie importante affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière ou piétonne (passages piétons, sortie d'école,).

Dans le cas où ORES vous informerait que votre demande d'intervention serait du ressort d'un autre gestionnaire (ex. le SPW), vous devez vous orienter vers votre commune.

3. Via votre Administration communale

Par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Paul Carré : Jean-paul.carre@gesves.be ou 083/670.219.

Pour faciliter la prise en charge du signalement, veuillez mentionner les éléments suivants :

- Le numéro d'identification du ou des luminaires concerné (s) qui se trouve sur une plaquette collée sur le poteau, à +/- 2m50 du sol et se présentant soit sous la forme de « 537/5 chiffres » soit sur une peinture pochée « K/6 chiffres ».
- A défaut, le lieu de la panne, le nom de la rue et le numéro de l'habitation la plus proche de la panne/luminaire défectueux.

Bon à savoir

En général, le temps estimé à partir du signalement pour une réparation est de 15 jours.

En cas où plusieurs luminaires seraient en panne, pour la procédure via ORES, il y a lieu de répéter la procédure par luminaire concerné.

En cas d'urgence ou de situation dangereuse :

- Pour un poteau couché sur la route et/ou câble jonchant le sol, prévenir le 112.
- Pour un poteau dangereusement incliné, luminaire décroché, s'adresser à votre commune.

UN ENFANT PEU SURGIR N'IMPORTE QUAND...

Vous avez certainement vu les bâches « Un enfant peut surgir n'importe quand ». Celles-ci ont été installées **aux abords des écoles** à la rentrée scolaire.

Un enfant peut également **surgir n'importe où**, pas uniquement aux abords des écoles...



Les problèmes de vitesse sont régulièrement dénoncés dans de nombreuses rues de la commune. Parfois jusqu'à 90kmh, là où la limite est de 50kmh ! Nous tenons à rappeler l'importance **de respecter les limites de vitesse et surtout d'adapter sa vitesse à la situation et à la visibilité.**

En période automnale et hivernale où les jours raccourcissent et la nuit est noire tôt aux heures de départ ou de retour du travail et d'école, **il est également fondamental d'être vu.** La voirie est souvent empruntée par des cyclistes ou piétons, les voitures ne sont pas les seules à utiliser nos routes. Dès lors, soyons attentifs, surtout lorsqu'il fait sombre. Et, en tant qu'usager faible, il est important d'être bien visible (gilet fluo et lampes de poche ou lampes de gsm).



Des gilets fluo pour enfants sont disponibles à la commune, dans les crèches et les écoles. N'hésitez pas à venir en chercher.

BALADES DOMINICALES EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2020

Chaque dernier dimanche du mois, une balade pédestre est organisée. Grâce au concours de quelques bénévoles, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 25 octobre : départ à 14 heures devant le restaurant le DARVILLE

Dimanche 29 novembre : départ à 14 heures devant l'église de THON

Renseignements : Eliane : 0477/76.73.21 - Yves : 0475/72.94.26

AGENDA ASSOCIATIF



La RES Gesvoise vous invite à son...

Une seule soirée pour plus d'ambiance

Boulettes frites
12€ adulte
9€ enfant

Provençales Vin blanc Marinères
17€ adulte
12€ enfant

SOUPER AUX MOULES
Samedi 7 novembre 2020
dès 19h
Salle de la Maison communale à Gesves

Réservations :
0475 57 79 26 / 0477 81 04 22 / 083 677 697

LE COMITÉ DES PARENTS DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL ORGANISE
À LA MAISON DE L'ENTITÉ (À CÔTÉ DE L'ÉCOLE)
La Goyette - 5340 Faulx-les Tombes

Dimanche 22 novembre
de 9h00 à 14h00

15^e édition

Bourse
aux vêtements (0-14 ans)
et jouets

ENTRÉE LIBRE
PETITE RESTAURATION

6 € la table de 1m20 - 10 € la table de 2m10
Stand sous chapiteau pour jeux de plein air et grosses pièces


INFOS
bourse.envol@gmail.com
0474 07 39 93


Editeur responsable - Comité des Parents de l'École de l'Envol - 2 rue des Ecoles - 5340 Faulx-les Tombes

PERMANENCE « PENSIONS » ASSURÉE PAR L'OFFICE NATIONAL DES PENSIONS DE NAMUR


Pour votre protection ainsi que celle de leurs collaborateurs, l'Office National des Pensions a décidé de supprimer les « PointsPension » jusqu'à nouvel ordre et ont nous avons décidé de restreindre les contacts à ceux par téléphone et par écrit.

Vous pouvez contacter le Service Pensions via :

 **mypension.be**
(information en ligne
disponible en permanence)

 le numéro Spécial Pensions **1765**

 le **formulaire de contact**
sur www.sfpd.fgov.be

 **ou par écrit :**
Service fédéral des Pensions –
Tour du Midi, Esplanade de l'Europe 1,
1060 Bruxelles

APPEL AUX EXPOSANTS - MARCHÉ DE NOËL 2020

Clôture des inscriptions le 13 novembre 2020

Cette année, c'est la place communale de Gesves qui accueillera le traditionnel marché de Noël organisé par la Commune de Gesves, du 18 au 20 décembre prochains.

Les documents d'inscriptions sont téléchargeables sur le site Internet www.gesves.be. Il ne reste que de la place dans la salle (=artisanat).

Ils peuvent être obtenus sur simple demande au Secrétariat communal, auprès de Madame Nathalie SEINE : 083/670.202 – nathalie.seine@gesves.be

Nous comptons sur votre originalité, votre bon goût et votre créativité pour que chaque stand représente aux mieux le caractère festif dans une ambiance musicale de Noël.



COMMUNE DE GESVES



11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION

DE L'ARMISTICE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2020

10H30 : PASSAGE DU RELAIS SACRÉ DEVANT L'ÉGLISE DE FAULX-LES TOMBES

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020

10H30 : LA PAROISSE DE FAULX-LES TOMBES VOUS INVITE À UNE MESSE ET AU TE DEUM.

11H20 : DISCOURS DU BOURGMESTRE SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE ET DÉPÔT D'UNE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

12H00 : VIN D'HONNEUR EN LA MAISON DE L'ENTITÉ DE FAULX-LES TOMBES

CONCERT APÉRITIF DONNÉ PAR LA FANFARE ROYALE GESVOISE

SOUS RÉSERVE DES DERNIÈRES MESURES LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE.



LA CÉRÉMONIE SERA REHAUSSÉE PAR LA PRÉSENCE DES PORTE-DRAPEAUX

DATES DES BATTUES QUI AURONT LIEU DANS LES BOIS DE GESVES

Octobre :

- 2/10/2020 Grand bois de Gesves - Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
- 3/10/2020 Goyet et Strud (Bois Miller,...)
- 4/10/2020 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 10/10/2020 Lieux-dits "Houyoux-Pourrain-Ornoi" - Faulx-Les Tombes – Strud - Maizeroûle
- 17/10/2020 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève et Bois d'Ohey – HautBois - Gesves - Reppe - Bois de Ladrée
- 25/10/2020 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 25/10/2020 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 25/10/2019 Bois de Sorinne-La Longue et « Bois du Chauffage »

Novembre :

- 3/11/2020 Arville - Bois du Mont Sainte Marie, Roquimont et La Haut
- 6/11/2020 Goyet et Strud (Bois Miller)
- 6/11/2020 Grand bois de Gesves - Bois des FUNDP - Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
- 6/11/2020 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 7/11/2020 Lieux-dits "Houyoux-Pourrain"
- 8/11/2020 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 10/11/2020 Sorée/Doyon
- 14/11/2020 Reppe - Bois de Ladrée
- 21/11/2020 Bois de Mont et Bois de Gramptinne
- 22/11/2020 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève et Bois d'Ohey
- 22/11/2020 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 24/11/2019 Arville - Bois du Mont Sainte Marie, Roquimont et La Haut
- 29/11/2019 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres

Décembre :

- 2/12/2020 Grand bois de Gesves - Bois des FUNDP - Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
- 5/12/2020 Faulx-Les Tombes – Strud (bois des facultés) – Maizeroûle
- 5/12/2020 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève et Bois d'Ohey
- 6/12/2020 Bois de Sorinne-La Longue et « Bois du Chauffage »
- 12/12/2020 Haut-Bois - Gesves
- 18/12/2020 Goyet et Strud (Bois Miller)
- 19/12/2020 Arville - Bois du Mont Sainte Marie, Roquimont et La Haut
- 20/12/2020 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 20/12/2020 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 21/11/2020 Grand bois de Gesves - Bois des FUNDP - Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
- 21/11/2020 Faulx-Les Tombes – Strud – Maizeroûle

Janvier :

- 16/01/2021 Grand bois de Gesves - Bois des FUNDP - Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
- 23/01/2021 Bois de Mont et Bois de Gramptinne

Dans un souci de sécurité et de qualité de service rendu à la population, le Service Public de Wallonie (Département de la Nature et des Forêts) a fixé de nouvelles règles pour la délivrance d'autorisations de balisage sur les chemins communaux.

Un délai de 2 mois pour le dépôt d'une demande d'organisation est obligatoire et non négociable pour les organisations futures. Ce laps de temps sera mis à profit pour faire toutes les vérifications et apporter les modifications aux tracés et/ou au timing si la situation l'impose.

Nous vous rappelons que toute circulation est interdite le jour des battues précitées, les panneaux d'interdiction de passage devront être apposés par les chasseurs dans les 48 heures précédant l'entrée en vigueur de la mesure. Les panneaux devront être enlevés au plus tard dans les 24 heures suivant la fin de l'application de la mesure.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec **Monsieur Quentin HOUSSIER, Agent des Forêts à Gesves. GSM : 0477 781 545.**

Plus d'informations sur « La Circulation en Forêt » sur le site <http://enforet.wallonie.be>



TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION DES PELUCHES ET JOUETS À PILES

Samedi
17 octobre
dans votre recyparc

LE RÉEMPLI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

Logos of participating organizations: COPIBE, Wikipédia, JOUETS TRADITIONNELS, HYGEA, nbw, Entracoste, tibi.

Des enfants ont besoin de vous pour les accueillir et les aider à grandir !



Que vous soyez célibataire ou en couple, marié ou non, avec ou sans enfant, jeune ou moins jeune ...

Vous avez du temps disponible ? Alors, nos projets sont pour vous !

CCSJ, notre asbl namuroise, vous soutient et vous accompagne dans votre projet d'accueil.

Grâce à notre service de garde, nous vous accompagnons 24h sur 24 et 7 jours sur 7!



CCSJ asbl, ce sont 2 services agréés

par la Fédération Wallonie - Bruxelles:

L'accueil familial à court terme

Au moment d'une crise familiale, nous offrons à l'enfant ou au jeune un **hébergement sécurisant** et apaisant chez des accueillants familiaux.

L'intervention porte sur des **périodes courtes** de 90 jours, renouvelables 2 fois.

La finalité du service est de mettre tout en œuvre pour **permettre la réintégration de l'enfant dans sa famille** chaque fois que possible et, à défaut, toute solution alternative.

Enfin, nous intervenons sur décision d'une autorité de placement, et **la majeure partie des frais est prise en charge** par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Le parrainage « Familles-Relais »

Nous proposons **l'accueil ponctuel ou régulier d'un jeune (1 w-e sur 2 et quelques jours pendant les vacances scolaires)**, indépendamment d'une mesure d'aide ou de protection, par des **parrains ou marraines bénévoles**.

Cet accueil vise la construction d'un lien privilégié entre le jeune et les accueillants.

L'objectif ? **Le développement et l'épanouissement du jeune**, tout en respectant la place de ses parents (ou titulaires de l'autorité parentale). Il s'agit d'un **engagement dans la durée et la régularité**.

Le parrainage est une **action de prévention** qui permet de réduire les risques de difficultés vécues par le jeune et sa famille et parfois d'éviter une mesure d'aide plus complexe.

Vous avez envie d'ouvrir votre famille, votre foyer à l'accueil d'enfants ou de jeunes, de mieux connaître leur réalité tout en les aidant à se construire?

Contactez-nous pour un rendez-vous d'information, sans engagement de votre part:

Conseils Coordination Services Jeunes ASBL

081/260060 (Namur) ou 0472/171382(Nismes) - mail: ccsj.namur@gmail.com

Adresse: Boulevard de la Meuse, 111 à 5100 Jambes

Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.ccsj-accueil.eu



CCSJ asbl respecte la réglementation en vigueur en termes de protection des données.
Tout don de 40€ minimum peut faire l'objet d'une déduction fiscale

MARDI 27 OCTOBRE
 À LA SALLE DES FANFARES
 (Rue de l'Harmonie 106, 5350 Ohey)
 DE 19H30 À 22H15

DÉBAT
 Citoyens

COMPRENDRE LA 5G : QUELLES CONSÉQUENCES QUELS BÉNÉFICES?

Avantages & Dangers de la 5G.

Pourquoi fait-elle peur?

Quelle différence avec la 4G?

EXPERTS :
 Monsieur Dominique DEMONTE, Directeur Général d'AGORIA Wallonie (ou son représentant)
 Monsieur David BOL, Professeur ICTEAM Institute, Université Catholique de Louvain

VENEZ VOUS INFORMER ET POSER VOS QUESTIONS AUX EXPERTS

RÉSERVATION SOUHAITÉE
 (nombre de places limitées en raison des mesures Covid)
 auprès de Mme Nathalie GREGOIRE :
 nathalie.gregoire@ohey.be - 085 824 467

À l'initiative de la commune d'Ohey, en collaboration avec les communes de Gesves, d'Havelange & Marchin

Éditeur responsable, Christophe GILON

Grippe saisonnière en situation de COVID-19

La **VACCINATION** au cœur des **MESURES DE PRÉVENTION**

VACCINEZ-VOUS! SE FAIRE VACCINER, C'EST...

- réduire le risque de transmettre ce virus aux personnes qu'on aime et qu'on côtoie;
- diminuer la charge de travail des soignants dans les hôpitaux.

QUELQUES BONS CONSEILS

- Lavez-vous **régulièrement** les mains avec de l'eau et du savon, ou avec une solution hydro-alcoolique.
- Utilisez des **mouchoirs jetables** et jetez-les immédiatement après usage.
- Portez les autres en toussant dans le **pli du coude**.
- Si vous pensez être atteint de la grippe, **reposez-vous à la maison** et contactez votre **médecin généraliste**.

Chez les personnes à risques (personnes âgées, femmes enceintes, immunodéprimées), la grippe peut avoir des complications graves.

PLUS D'INFOS? www.vaccination-info.be

Wallonie familles santé handicap AVIQ VACCINATION-INFO.BE

NOS AÎNÉS

GUIDE DES AÎNÉS

GUIDE DES AÎNÉS 2020

GAL Pays des tiges et chavées

Asesse Gesves Ohey

Le projet « Action sociale » du GAL, en collaboration avec les relais-aînés des CPAS d'Assesse, Gesves et Ohey ainsi que les CCCA et les instances communales, a réalisé un guide social destiné aux seniors (65 ans et +) de notre territoire.

Outre l'éventail habituel d'adresses utiles, ce guide se veut également informatif et aborde des thèmes ciblés sur les préoccupations spécifiques aux seniors : **la santé, le logement, la mobilité, la vie sociale, les droits sociaux, l'aide juridique...**

Pour chacun de ces thèmes, le guide fournit des informations claires, rapides et efficaces qui renvoient le senior à des services, associations, événements et institutions près de chez lui selon sa localité et son besoin.

Le Guide des Aînés GAL 2020 est gratuitement à disposition de tous les foyers comprenant une ou plusieurs personnes de 65 ans ou plus dès à présent !

La distribution a été mise en place par les communes de Gesves et Ohey durant Juillet et Aout. La distribution à Assesse devrait avoir lieu très prochainement.

Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire, contactez Fabienne SCHINS au GAL Tiges et Chavées à Gesves : 083 670 347 (le mardi et le jeudi).

De sincères remerciements à tous les seniors qui ont participé à la réalisation de ce guide par leurs commentaires, remarques et corrections, ainsi que tous les professionnels qui ont apporté leur pierre à l'édifice !



COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT PCS : SAVE THE DATE ! RENDEZ-VOUS LE 17 NOVEMBRE !

Le PCS3, c'est un ensemble d'actions et de projets par et pour les Gesvois : jardins collectifs, Repair Café, Formation 'Permis de conduire théorique', Epicerie solidaire, Mobilité, Estime de soi, ... articulés sur l'accès aux droits fondamentaux : mobilité, logement et énergie, alimentation, vie culturelle et familiale, participation citoyenne, santé, travail et formation



Le PCS3, c'est aussi un ensemble de citoyen qui réfléchissent ensemble à l'amélioration du bien-être individuel et collectif.



Vous êtes intéressés par la dynamique PCS ?

Vous avez envie de vous investir dans votre village ?

Vous avez envie d'apporter votre point de vue et vos souhaits ?

Il est encore temps de nous rejoindre !

Le Comité d'Accompagnement du PCS, c'est un lieu où se tenir informé de l'avancement du PCS. C'est aussi un lieu de réflexion et de proposition en groupe thématique.

Vous avez envie de nous rejoindre ?

Rendez-vous **le mardi 17 novembre à 17h30 à la salle Montesquieu**, sur le site de la Pichelotte !

ATTENTION : il est nécessaire de nous avvertir de votre venue, vu le contexte sanitaire actuel

-> Une seule adresse mail : pcs@gesves

Courrier : PCS – Chaussée de Gramptinne 112 – 5340 Gesves

ALIMENTATION : BESOIN D'UN COUP DE POUCE ?

Se nourrir correctement, c'est peut-être moins facile en ce moment...

Le PCS et le CPAS ont collaboré : la banque alimentaire du CPAS s'est étoffée et les critères d'accès sont assouplis !

Vous trouverez plus d'infos dans les pages 'CPAS' : les types de produits disponibles, les critères d'accès, les contacts à prendre. Manger n'est pas un luxe : c'est un droit. N'hésitez pas !

Jardin Collectif de la Pichelotte

Vous l'aurez remarqué : cette année, le jardin est resté en friches... jusqu'à maintenant !

Le jardin partagé a été remis en état par les compagnons du Samson et des cucurbitacées ont été plantées et seront disponibles sur demande auprès du PCS.



LE REPAIR CAFÉ S'ADAPTE AUSSI !

Les appareils sont réceptionnés de 13h à 16h30 au local Croix-Rouge.

Vous laissez vos coordonnées : une fois que l'objet a été examiné et/ou réparé, les bénévoles vous contactent

Qu'on se le dise

Le Repair Café a une nouvelle adresse mail de contact : repaircafé@outlook.fr



LES SERVICES COMMUNAUX VOUS INFORMENT

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Vous souhaitez recevoir une copie de procès-verbal d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@gesves.be

Madame Anne-Catherine De Callatay – 083/670.338 – secretariat.gesves@publilink.be



NOUVEAU : UN OUTIL DE RÉSERVATION EN LIGNE POUR LES SALLES COMMUNALES ET LE MATÉRIEL COMMUNAL

Votre commune vient de développer un outil de réservation en ligne de ses salles et du matériel communal mis à disposition de ses citoyens, de ses clubs, de ses associations et de ses services.

Ce logiciel de réservation en ligne est accessible sur le site internet de la commune via l'adresse suivante www.gesves.be

Celui-ci vous permet de réserver en direct les salles et le matériel communal dont vous avez besoin et ce en fonction des disponibilités.

Lors de sa réservation, l'utilisateur sera informé du coût de location et du transport, du montant de la caution, des dates de livraison et de reprise du matériel, des remises et reprises des clés des salles et de l'état des lieux.

L'utilisateur recevra directement une confirmation de sa réservation par courriel.

Afin d'optimiser cet outil et soulager les services communaux, nous vous invitons à utiliser celui-ci.

Toutefois, en cas de problème, de demandes particulières ou d'impossibilité d'utiliser les outils informatiques, Madame Nathalie SEINE reste à votre entière disposition (083/670.202 - nathalie.seine@gesves.be).

FONCTIONNEMENT DES SERVICES POPULATION & ETAT-CIVIL

Payement de préférence par



UNE PERMANENCE EST ASSUREE TOUS LES MERCREDIS (sauf en juillet/aout), DE 14H A 19H30, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

**ENREGISTREMENT DE LA POPULATION
DOMICILES – CAS SPECIAUX – JUDICIAIRE – ELECTIONS – MEDIATION**

Madame Stéphanie ARNOULD - stephanie.arnould@gesves.be – 083 670 306

**ACCUEIL CENTRAL - CERTIFICATS DIVERS - CARTES D'IDENTITE
VENTE carte IGN, sacs PMC et biodégradables, Pass Chevetogne, ...**

**Madame Caroline BONMARIAGE - caroline.bonmariage@gesves.be – 083 670 212
Madame Ingrid CAUWERS - ingrid.cauwers@gesves.be – 083 670 212**

PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

Madame Ingrid CAUWERS - ingrid.cauwers@gesves.be – 083 670 212

**ETAT-CIVIL – CIMETIERES - DERNIERES VOLONTES - ETRANGERS
EUTHANASIE - HANDICAP - DON MATERIEL CORPOREL HUMAIN**

Madame Dominique LESSIRE - dominique.lessire@gesves.be 083 670 339

Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



BRÈVES DE RENTRÉE

Faire de la politique autrement

Quelle est la juste part de temps à consacrer à un échevinat dans une commune comme Gesves ? La loi ne dit rien là-dessus. Et le plus souvent les échevin(e)s ont un travail à temps plein et assument leur mandat d'échevin après leurs heures. Chez Ecolo, on ne l'entend pas de cette oreille. Nous estimons en effet que la confiance octroyée par les électeurs et électrices, la charge de travail et les responsabilités liées au mandat méritent une plus grande disponibilité. Aussi nos 2 échevines Ecolo sont-elles entièrement disponibles pour la commune (jusqu'au 31 août dernier, Cécile Barbeaux était à mi-temps). Du jamais vu à Gesves !

Le bois, une ressource précieuse.

C'est un sujet préoccupant : les bois de nos forêts sont trop souvent exportés à l'état de grumes, sans transformation préalable et, donc, sans prise de valeur. Ce sont les fameux « bois chinois ».

Ecolo est d'autant plus sensible à cette situation qu'elle pèse directement sur la vie économique locale ! Avec le Collège, Ecolo y est attentif et nous déploierons les mesures utiles pour permettre aux exploitants locaux de bénéficier des ressources de nos forêts !

Mobilité et sécurité routière

Améliorer notre mobilité passe certainement par des gros chantiers structurants, mais pas uniquement. Vous aurez donc vu toutes les petites modifications, d'ailleurs souvent proposées par des riverains, qui renforcent la sécurité sur nos routes : différents marquages au sol (carrefour rue les Fonds et Baty-pire, rue du Chaurlis, ...), installation de nouveaux potelets pour rétrécir la voirie (Sierpont, Pourrain, ...), remplacement et nouvelles installations de miroirs aux endroits dangereux (centre de Faux-Les Tombes, carrefour rue du Chaunois et rue de l'Église, etc.)

Des infos ou commentaires ?

<https://gesvesecolo.be/contact/>

GEM



GESVES, la Reine des chardons, orties, pissenlits ... irrespect !

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Savez-vous quels sont les endroits les plus mal entretenus de notre commune ? Et oui, les chardons, les orties et les pissenlits envahissent nos cimetières lieux de recueillement dans le plus strict irrespect de nos parents, de nos aïeux et autres membres de nos familles. Il en va de même de certaines de nos pelouses communales envahies par ces plantes piquantes ! Là aussi ce n'est pas très engageant pour nos enfants et petits-enfants. Que dire aussi de "panneaux enfants" dont les inscriptions sont effacées. Non, nous n'acceptons pas que l'on injurie les gesvois en laissant nos accotements et talus non tondus, nos haies non taillées, nos fossés remplis de canettes, nos aires de repos négligées de par leur mauvais entretien sans que nos agents communaux en soient responsables.

À un mois ou deux des élections, ce serait trop tard de tromper les électeurs. C'est donc maintenant qu'il nous faut avertir nos concitoyens.

Venons-en à la nouvelle présentation du bulletin d'information du "Syndicat d'Initiative" auquel on a attribué le numéro 617, c'est un peu voler le nom et le nombre des bulletins du SIT parus depuis tant d'années.

Enfin les premiers AER (Avertissements Extraits de Rôles) déferlent ou vont le faire sur les gesvois avec ce qui n'est plus une surprise sauf pour leur portefeuille qui subit les majorations d'impôts. Soyons prudent et préoccupons-nous de notre santé et de celle de notre famille.

GEM, un Groupe au service de la population

RPGPLUS



Le tourisme est plus que jamais un secteur clé pour notre économie, représentant plus de 6% du PIB de la Wallonie.

A Gesves, la saison touristique qui s'achève amène, malgré/ou grâce au contexte sanitaire, des motifs de satisfaction. Nous avons pu constater l'affluence de nombreux touristes, randonneurs et cyclistes, profitant de nos chemins de promenades balisées et de notre cadre de vie verdoyant.

Afin de soutenir l'attractivité touristique de notre commune, nous nous sommes investis dans plusieurs projets, notamment :

La mise en valeur de notre patrimoine : grâce à un subside de la Région, un inventaire du petit patrimoine est en cours d'élaboration. Il nous permettra d'établir un calendrier de mise en valeur des différents monuments. Nous avons également porté une attention particulière à la mise en valeur d'un site particulièrement apprécié, celui des anciennes carrières de Gesves. La passerelle à wagon a été sécurisée et termine d'être rénovée. L'inauguration suivra prochainement.

La redynamisation du site des Grottes de Goyet : grâce à un subside du Commissariat Général au Tourisme (Région wallonne), nous avons fait réaliser une nouvelle mise en lumière des Grottes. L'équipe du Préhistoricum de Ramioul travaille actuellement à la mise en place d'une nouvelle visite profitant pleinement de cette « remise en lumière ». Les Grottes rouvriront pour la prochaine saison, au printemps. Nous nous réjouissons de vous faire redécouvrir ce joyau, appelé à attirer de nombreux visiteurs dans notre belle vallée du Samson.

La création d'un Office du Tourisme : nous proposerons prochainement au Conseil communal la création d'un véritable Office du Tourisme reconnu par la Région.

Notre commune doit faire du tourisme un atout, vecteur d'animation de nos villages et de création d'emplois non délocalisables.

Quel mazout respecte l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

*Par rapport à l'utilisation d'un mazout ordinaire.



Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be



**FUNÉRAILLES
Thierry CALS**

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

Proxy
Ohey



60 places de parking
OUVERT NON-STOP

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42



**MARC
TREMBLEZ**
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

IMMO KREMAN

S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES



**Syndic d'immeubles
Gestion locative
Ventes & locations
Expertises gratuites
& réalistes**

SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmob.be

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 15 ans, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME

PRIVÉS ET INDUSTRIEL

**MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES**

Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & Jours fériés

INFO

www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75

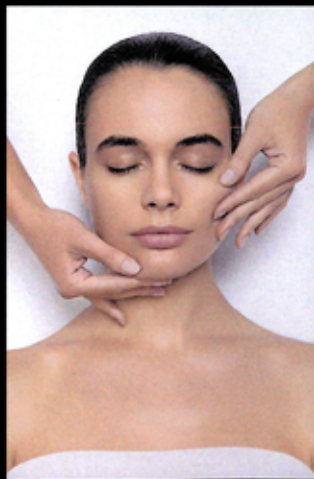


MB

CENTRE ESTHÉTIQUE

Onglerie
Pédicurie médicale
Beauté du regard
Soin visage
Massages
Épilations
...

Sur rdv : 0472 402 209



Installé depuis janvier 2019, l'institut se situe dans un cadre
calme, facile d'accès et doté d'un parking aisé.

Grâce à mes études d'esthéticienne et à plusieurs formations
de perfectionnement, je vous propose un large choix de
soins esthétiques et de bien-être.

Je me ferai un plaisir de vous accueillir afin de vous
chouchouter.

Marie

Chemin d'Arville, 9A - 5340 Faulx-les-tombes



THALGO
LA BEAUTÉ MARINE

FUSION-K

VOTRE PARTENAIRE INFORMATIQUE !



SERVICES PUBLICS
ET ASBL



PARTICULIERS



ENTREPRISES ET
INDÉPENDANTS

083/678 900
www.fusion-k.com

INFRASTRUCTURES RÉSEAU
MAINTENANCE DE PARC INFORMATIQUE
SAUVEGARDE, SECURISATION ET ANTI-VIRUS
VENTE DE MATERIEL ET CONSEILS
DEVELOPPEMENT LOGICIEL
DEPANNAGES ET REPARATIONS PC ET NOTEBOOK
SITES WEB ET E-COMMERCE